



Mairie des Salelles - 48230 SALELLES
Tél/Fax : 04 66 48 21 61

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 06 décembre 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 28/11/2023

six décembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Pierre BONNEFILLE représenté par Suzanne BADAROUX

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christine BOYER

Objet: DM 2023-02 budget eau - DE_2023_042

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
022 ()	Dépenses imprévues	0,00	-443,00
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0,00	-3 000,00
011 - 6228	Divers	0,00	443,00
011 - 6248	Divers	0,00	3 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses
020-0	Dépenses imprévues	0,00	-3 000,00
021 (040) -0	Virement de la section d'exploitation	-3 000,00	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT		-3 000,00	-3 000,00
TOTAL		-3 000,00	-3 000,00

Le Maire, Suzanne BADAROUX invite le conseil à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa réception.

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/12/2023
048-214801854-DE_2023_042-DE

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le

Le secrétaire de séance
Pierre BONNEFILLE 2ème adjoint

Le président de séance
Suzanne BADAROUX maire

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/12/2023
048-214801854-DE_2023_042-DE